



## Ayant droits - Décès

-----  
Par SKLS

Bonjour  
Savez vous qui est considéré comme ayant droits suite à un décès. Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Cela dépend du contexte. C'est différent selon que l'on parle du versement d'un capital-décès ou de propriété intellectuelle.

En général "ayants-droit" désigne soit les héritiers, soit les légataires (bénéficiaires d'un testament).

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il faut préciser "ayant-droit" de quoi ?

-----  
Par Rambotte

Bonjour.  
La question est-elle de savoir qui est héritier ?  
Les héritiers sont définis par le code civil, et les règles sont différentes selon qu'il existe ou non un conjoint survivant.